



Avis n° 23-104410

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur [https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:"23-104410"](https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:)

Département(s) de publication : **40, 33, 64**
Annonce No **23-104410**

[I.II.III.IV.VI.](#)

AVIS DE CONCOURS

Directive 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

DISP BORDEAUX, 188 rue de Pessac CS21509, Point(s) de contact : Pierre LESBATS : 06 28 74 96 53, 33062, Bordeaux Cedex, F, Courriel : pierre.lesbats@justice.fr, Code NUTS : FRI12

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2341559&orgAcronyme=d3f>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2341559&orgAcronyme=d3f>

La communication électronique requiert l'utilisation d'outils et de dispositifs qui ne sont pas généralement disponibles. Un accès direct non restreint et complet à ces outils et dispositifs est possible gratuitement à l'adresse : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Ordre et sécurité publics

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un CSL et d'un SPIP sur le domaine du Centre Pénitentiaire de Mont de Marsan (40)

Numéro de référence : Concours-SPIP-CSL-MMarsan

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 71000000

Descripteur supplémentaire :

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71000000



Descripteur supplémentaire :

II.2.4) Description des prestations : Concours restreint de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un bâtiment composé de deux blocs (un centre de semi-liberté et un service pénitentiaire d'insertion et de probation) sur le domaine du centre pénitentiaire de Mont de marsan (40) La densité du bâtiment porte sur une surface de 2 000 mètres carrés environ répartis sur trois niveaux. Locaux visés par le programme :- 25 cellules- Des locaux d'activité- 800 mètres carrés de bureaux- une cour de promenade- Aménagements paysagers extérieurs dont une quarantaine de places de stationnement.-

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.10) Critères de sélection des participants :

Les 3 participants admis à concourir seront sélectionnés en fonction de leur compétences, qualifications, moyens et de la qualité des références fournies. Pour cela, chaque candidature devra comporter : Les documents communs de la candidature en un seul exemplaire avec Le DC1 (fourni par le maître d'ouvrage) Une lettre de motivation précisant l'intérêt du candidat pour le projet et résumant les qualités de l'équipe (maximum 1 page A4). Un document (une page format A3 qui sera projeté au jury) laissé à l'initiative des candidats pour promouvoir leur candidature avec plans, images, photos et commentaires choisis par le candidat. Et, si c'est le cas, une liste de références (3 maximum) des éventuels projets déjà menés conjointement par la même équipe Les pièces complémentaires et individuelles à fournir par chaque intervenant sont précisées au paragraphe G du formulaire DC2. Les documents DC1 et DC2 à utiliser sont uniquement ceux déjà personnalisés par le pouvoir adjudicateur et qui sont disponibles sur la plateforme. Tous les documents à fournir seront rédigés en langue française. Les pièces à fournir à l'appui des offres seront précisées dans le règlement du concours. Le dossier de concours sera remis gratuitement aux 3 candidats sélectionnés. L'accès aux documents du marché est restreint. Seuls les candidats sélectionnés recevront ces documents. Des informations complémentaires peuvent être demandées par e-mail aux adresses de contact ou sur la plateforme PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr> Les dossiers de candidature doivent être envoyés par voie électronique via la plateforme PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession :

La participation est réservée à une profession particulière : oui

Indiquer profession : Chaque candidature (individuelle ou groupée) devra comporter au moins un membre inscrit à l'ordre des architectes. La même entité ne pourra pas être mandataire de plusieurs groupements. Un mandataire de groupement ne pourra pas être candidat dans plusieurs groupements. Il n'est pas demandé d'exclusivité pour les bureaux d'études qui peuvent être membres dans plusieurs groupements.

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.2) Type de concours

Restreint

Nombre de participants envisagé : 3

ou Nombre minimal :

/ Nombre maximal :

IV.1.7) Noms des participants déjà sélectionnés :

IV.1.9) Critères d'évaluation des projets :



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Les prestations remises par les 3 candidats retenus seront examinées de manière anonyme par un jury. Les critères d'évaluation de ces prestations sont : - Qualités techniques et économiques - Adéquation aux exigences du programme - Qualités architecturales et fonctionnelles - Qualités de développement durable - Délais de réalisation - Méthodologie d'organisation du candidat

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de réception des projets ou des demandes de participation

29 septembre 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à participer aux candidats sélectionnés :

Date : 31 octobre 2023

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans le projet ou la demande de participation :

français

IV.3) RÉCOMPENSES ET JURY

IV.3.1) Information sur les primes

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s)

Une prime sera attribuée : oui

Nombre et montant des primes à attribuer : Une prime de 12 000 euros HT sera allouée aux 3 candidats sélectionnés ayant remis une proposition conforme au règlement du concours.

IV.3.2) Détail des paiements à verser à tous les participants :

Le pouvoir adjudicateur pourra supprimer ou réduire le montant de cette prime en cas d'insuffisance manifeste du projet présenté

IV.3.3) Contrats faisant suite au concours

Le(s) lauréat(s) du concours sera/seront attributaire(s) des marchés de services faisant suite au concours : oui

IV.3.4) Décision du jury

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : non

IV.3.5) Noms des membres du jury sélectionnés :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le coût prévisionnel des travaux hors taxe fixé par le maître d'ouvrage est de 4,5 M euro(s) (H.T.). a l'issue de ce concours, il sera négocié un marché de maîtrise d'œuvre avec le ou les lauréats du concours. Le titulaire de ce marché se verra confié une mission de base (avec Visa) et en option l'opc. Les prestations à fournir dans le cadre du concours seront détaillées dans le règlement du concours qui sera adressé aux 3 candidats retenus. Elles correspondent à un niveau d'esquisse. Le projet sera soumis à des exigences de développement durable à élaborer en phase conception sur la base des demandes du programme. Informations complémentaires : A l'exception du Dc1, du Dc2 aucun autre document n'est mis à disposition des candidats qui doivent impérativement répondre sur la base du Dc1 et du Dc2 fournis par le pouvoir adjudicateur. lieu principal d'exécution/de livraison : Centre pénitentiaire de Mont de Marsan (40)

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BORDEAUX, 9 rue de tastet, 33000, Bordeaux, F, Téléphone : (+33) 5 56 99 38 00, Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

CCIRA de Bordeaux, 103 bis, rue Belleville BP952, 33063, BORDEAUX CEDEX, F, Téléphone : (+33) 5 57 81 45 02

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : DISP de BORDEAUX

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

DISP DE BORDEAUX, 188 rue de passes, CS 21509, 33062, Bordeaux Cedex, F, Téléphone : (+33) 6 80 80 38 14, Courriel : khalid.benabdallah@justice.fr

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

21 juillet 2023